

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 12

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE 18 MAI À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 13 mai 2026

Présents : Jean-François RASCLE – Ghislaine GARNIER – Vincent GRANJON – Laila GAUTHIER – Marc JANDROS – Véronique MOUNIER – Bruno SAUVIAC – Marie-Josée GUBIEN – Richard TISSEUR – ~~Lucie TEPPE DUPELOT~~ – Philippe BOULOUMIÉ – Valérie TROUILLOUX – ~~Vincent CLAPEYRON~~ – ~~Azzurra CITTONE ESTIENNE~~ – Régis SANIAL.

Excusés : Azzurra CITTONE ESTIENNE - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Véronique MOUNIER

2026.027 – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur le Maire rappelle les résultats du Compte Financier Unique qui s'établissent comme suit :

Résultat de fonctionnement cumulé : excédent de 870 887.75 €

Résultat d'investissement cumulé : déficit de 66 104.46 €

Les restes à réaliser dépenses d'investissement sont de 426.38 € et les restes à réaliser recettes d'investissement sont de 76 682.00 €.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

Affectation à la section fonctionnement (Compte 002) : 804 783.29 €

Affectation à la section d'investissement (Compte 1068) : 66 104.46 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver la proposition d'affectation des résultats 2025 telle que présentée ci-dessus
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour :

- Approuve la proposition d'affectation des résultats 2025 telle que présentée ci-dessus
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Véronique MOUNIER,



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

